

## **RECONDUCTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

Le présent rapport a pour objet de valider la reconduction du Conseil municipal des enfants de Le Port, au titre de l'année scolaire 2020/2021.

### **Contexte**

L'apprentissage de la démocratie intervient dans le milieu familial, associatif, culturel et sportif, ainsi que dans le cadre de l'école.

Le Conseil municipal des enfants est un outil éducatif permettant un apprentissage de la citoyenneté adapté aux plus jeunes en les familiarisant avec les processus démocratiques et la gestion de projets en lien avec la communauté éducative.

Les objectifs pédagogiques sont évalués et se déclinent comme suit :

- responsabiliser les enfants ;
- développer des savoir-être et des savoir-vivre en société ;
- développer la confiance en soi ;
- permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins ;
- amener les enfants à faire des propositions constructives ;
- développer les outils d'expression et la maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit.

Pilotée par la Ville et l'Education Nationale, la mise en œuvre de cette action a été validée en novembre 2018.

28 enfants de CM2 des 14 écoles élémentaires ont été élus au titre des sessions 2018/2019 et 2019/2020.

Au titre de l'année scolaire 2020/2021, certaines modifications sont proposées.

En effet, l'année scolaire ponctuée de vacances, ne laisse pas suffisamment de temps aux jeunes élus de formuler leurs projets. Aussi, l'objectif étant de permettre une continuité des actions dans le temps, il est proposé que les élèves de CM1 siègent avec les CM2 au Conseil municipal des enfants et que le mandat des jeunes élus évolue vers une durée de deux ans.

Dans cette optique, l'organisation suivante est proposée, à titre dérogatoire, pour l'année 2020/2021 :

- 14 élèves de CM1 siégeront au Conseil municipal des enfants durant deux ans ;
- 14 élèves de CM2 siégeront au Conseil municipal des enfants durant un an.

A partir de l'année scolaire 2021/2022, une élection partielle aura lieu tous les ans pour désigner 14 nouveaux conseillers enfants de CM1 qui siégeront pendant 2 ans.

Au total, comme chaque année, 28 enfants issus de toutes les écoles élémentaires représenteront leur établissement et participeront à la vie politique de la Commune.

En cas de départ d'un ou de plusieurs conseillers, l'enfant suivant sur la liste se verra proposer la place de conseiller.

### **Proposition de sujets pédagogiques**

- Journée Internationale des Droits de l'Enfant le 20 Novembre
- Opération « nettoyons la nature »
- Participation aux fêtes et cérémonies de la ville
- Découverte de la vie institutionnelle
- Découverte de la Mairie
- Visite du Conseil Général
- Invitation au Conseil Municipal adulte de la ville du Port
- Participation à des actions solidaires
- Activités et rencontres avec les anciens
- Participation à la journée de la terre
- Collecte de nourriture, de lunettes
- Sensibilisation au commerce équitable
- Projet cartes de vœux au profit d'une association
- ...

Le calendrier prévisionnel de l'action est joint en annexe du présent rapport.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider la reconduction du Conseil municipal des enfants au titre de l'année scolaire 2020/2021 ;
- de valider les modalités organisationnelles y afférentes ;
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes relatifs à cette mise en œuvre.

---

**Affaire suivie par la Direction Vie Educative**

*Pièce jointe :*

- *Calendrier prévisionnel CM des Enfants 2020-2021*

## ANNEXE – Conseil Municipal des Enfants 2020/2021 - Calendrier prévisionnel

Dates	Evènements
Mardi 6 octobre 2020	Délibération municipale pour la reconduction du CME 2020/2021
Du 8 au 26 octobre 2020	Information des élèves et distribution des formulaires (autorisation parentale, dépôt de candidature + règlement intérieur), par l'Education Nationale Campagne électorale dans les établissements
2 ou 3 novembre 2020	Organisation du vote dans les établissements
3 novembre 2020	Retour des noms des CME élus
Jeudi 12 novembre 2020	<b>Installation du Conseil Municipal des Enfants</b>
Jeudi 19 novembre 2020	Election du Maire Enfant + présidents des trois commissions (citoyenneté et solidarité ; environnement et cadre de vie ; sports et loisirs)
Jeudi 3 décembre 2020	<b>Commission 1</b> : identification et présentation des services de La Ville (visite du service population ; de la police municipale et du rucher en 2 groupes)
Jeudi 10 décembre 2020	<b>Commission 2</b> : travail de réflexion sur des actions à mettre en œuvre
Jeudi 17 décembre 2020	<b>Conseil Municipal des Enfants : Validation des actions</b>
Jeudi 28 janvier 2021	1 <sup>ère</sup> visite de site (à définir par le CME) Proposition : la cuisine municipale et/ou si faisable, la Région, en lien avec l'action « citoyenneté et solidarité »
Jeudi 11 février 2021	2 <sup>ème</sup> visite de site (à définir par le CME) Proposition : la pépinière communale, en lien avec l'action « environnement et cadre de vie »
Jeudi 4 mars 2021	<b>Conseil Municipal des Enfants</b> Bilan à mi-parcours de la mise en œuvre des actions Compte rendu des visites institutionnelles
Samedi 08 mai 2021	Participation à la journée de commémoration
Jeudi 17 juin 2021 (au plus tard)	Valorisation des actions (type Olympiades ou autre, à préciser)
Jeudi 1 juillet 2021	<b>Conseil Municipal des Enfants (bilan et clôture).</b>